



HAL
open science

Licence professionnelle Informatique repartie (traitement de données et internet)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Informatique repartie (traitement de données et internet). 2014, Université des Antilles. hceres-02038663

HAL Id: hceres-02038663

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038663>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Informatique répartie (traitement de
données et internet)

de l'Université des Antilles et
de la Guyane - UAG

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Antilles-Guyane

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Informatique répartie (Traitement de données et internet)

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-6 Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP150009164

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Pôle universitaire de la Martinique, campus de Schoelcher BP7209 97275 SCHOELCHER Cedex, Martinique.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Région Martinique en partenariat avec MartiniqueTech et Open-IT Martinique. CFA de la Martinique.

Présentation de la spécialité

Créée en 2006, cette licence professionnelle *Informatique répartie (Traitement de données et internet)* a été dans un premier temps mise en œuvre sur deux sites, en Guadeloupe et sur le pôle universitaire de la Martinique ; à la suite des recommandations de la dernière évaluation, elle est maintenant dispensée uniquement en Martinique. Depuis 2011, le tissu économique local ayant quelques difficultés pour financer les stages, celle-ci n'est proposée qu'en alternance avec un montage financier spécifique de la région.

Les titulaires de la licence professionnelle doivent avoir acquis au terme de leur cursus des capacités en développement logiciel, maintenance des réseaux et des fonctions d'assistance technique aux utilisateurs. Hormis le fait de l'alternance, le dossier ne donne pas d'autre information sur les modalités d'enseignement mises en œuvre.

Cette licence professionnelle est d'une part, proche de la licence académique *Sciences, technologies, santé* mention *Mathématique-Informatique* en Guadeloupe, voisine qui draine la majorité des étudiants qui pourraient postuler, et d'autre part, ne peut pas bénéficier pleinement de son secteur économique en raison d'un tissu environnant très dégradé ; ce qui ne facilite pas l'insertion professionnelle.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation ne sont pas clairement affichés par rapport aux autres formations de l'UAG. Si le programme est bien articulé avec un large spectre de fondamentaux (algorithmique, bases de données, conduite de projet et réseaux) puis les spécificités du développement web, il est toutefois très généraliste et très proche de celui d'une licence académique Informatique.

Les projets tuteurés constituent généralement une pré-étude ou un maquetage des sujets de stage proposés.

Le dossier n'indique ni les modalités de contrôle des connaissances ou d'évaluation des compétences, ni certification des compétences. Aucun dispositif n'est précisé pour prendre en compte la diversité du public.

Ainsi, il manque un ciblage métier précis, ce qui entraîne une ambiguïté vis-à-vis de la licence académique proche aux niveaux du recrutement et de la poursuite d'études.

Le dossier renseigne peu sur la modalité de recrutement des candidats (pas de DUT) et un faible espoir de réussite pour les BTS depuis 2011, 26 diplômés sur 43 inscrits dont 41 BTS.

Le taux de réussite, déjà faible, se dégrade (seulement 59 % entre 2011/2012 et 2012/2013 contre 62 % précédemment).

A la lecture des seules informations sur les trois enquêtes dans un tableau d'effectif du dossier et ne portant seulement que sur un faible taux de répondants (5 sur 33 en 2009/2010, 9 sur 22 en 2010/2011 et 3 sur 21 en 2011/2012), tous les enquêtés sont en poursuite d'études, ce qui ne correspond pas à l'objectif d'une licence professionnelle.

L'équipe pédagogique est composée de cinq intervenants professionnels salariés de Sociétés de SSII (Services en Ingénierie Informatique), d'administrations et de l'UAG, lesquels assurent 41 % des enseignements, ainsi qu'un enseignant (professeur associé) ingénieur au conseil général. Tous ces acteurs interviennent sur les modules informatiques. Ils participent aux projets tuteurés aux encadrements de stages, et organisent des rencontres professionnelles.

Le choix de l'apprentissage et les difficultés économiques régionales ou le mauvais ciblage de la licence ont amené le conseil régional à signer une convention en mettant les étudiants à disposition des entreprises de Martinique Tech (25 créateurs de start-up et de sociétés de service liées au numérique au développement informatique, au marketing et à la communication) dont le but est de participer à l'émergence de l'informatique de production et à la création de valeur dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) en Martinique. Ce dispositif fait suite au fait que certaines entreprises ne proposaient pas, dans les années antérieures, des activités de stage en adéquation avec les objectifs et les compétences de la formation.

Les informations sont succinctes sur le pilotage ; le responsable de la formation participe à l'élaboration de l'alternance en concertation avec le centre de formation des apprentis (CFA), effectue un bilan de la formation au CFA et coordonne les visites en entreprise des stagiaires ou apprentis. Il s'appuie sur une équipe pédagogique réunie en début d'année et en fin de périodes, sans évoquer de conseil de perfectionnement.

L'équipe pédagogique est désabusée et attend que les solutions arrivent seules sans remettre en cause ni le programme, ni la politique de recrutement ni le faible taux de réussite ou la poursuite d'étude systématique. La mise en place d'une organisation structurée de l'équipe de pilotage devrait permettre d'améliorer le peu d'efficacité de cette licence professionnelle.

- Points forts :

- Soutien de la région et des associations de start-up dans le domaine du numérique.
- Equipe pédagogique équilibrée en termes de compétences académiques et professionnelles.

- Points faibles :

- Problème de positionnement vis-à-vis de l'emploi local.
- Fort taux de poursuite d'études associé à un faible taux de réussite.
- Problème de recrutement.
- Manque de pilotage et absence de conseil de perfectionnement.
- Faible taux de réponse aux enquêtes et pas de démarche d'autoévaluation réelle.

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier incomplet met en évidence que la formation doit être mieux accompagnée et que la mise en place d'un conseil de perfectionnement aux rôles et missions définis, pourrait contribuer à une aide au pilotage de la spécialité. Une organisation claire et structurée est attendue pour que la spécialité puisse bénéficier d'une meilleure attractivité.

Il s'agit également d'adapter le programme de façon à intégrer plus facilement les BTS en créant les facteurs de réussite pour les étudiants, et à cibler les métiers du tissu économique environnant.

Un réel dispositif de suivi des étudiants serait profitable à une analyse en termes de prospective d'évolution de la spécialité.

L'établissement pourrait s'ouvrir à un partenariat plus élargi pour favoriser le développement de l'accès à la formation par la voie de l'apprentissage.

Il est nécessaire de réunir tous les acteurs pour rebâtir un contenu autour des besoins locaux.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, 12 septembre 2014

Nos réf. :

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1419

Monsieur le Président,

L'établissement ne formule pas d'observation concernant le rapport provisoire reçu pour la **licence professionnelle systèmes informatique et logiciels / informatique répartie (traitement de données et Internet) (dossier : S3LP150009164)**.

Je n'émetts donc pas d'objection à une publication en l'état de ce rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la présidente de l'université des
Antilles et de la Guyane et par délégation de signature,

Le Directeur de cabinet,
Jacky NARAYANINSAMY

Corinne MENCE-CASTER

